

Ingénieur ENAC Fonctionnaire

Ecole Nationale de l'Aviation Civile

[Ingénieur ENAC Fonctionnaire](#)



Commission
des titres d'ingénieur

Diplôme accrédité par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI).

Le statut d'Ingénieur ENAC fonctionnaire vous permet d'accéder rapidement à des postes à responsabilités au sein de la DGAC, dans tous ses domaines d'activités. La formation est gratuite et rémunérée.



Le métier

L'élève Ingénieur ENAC fonctionnaire deviendra cadre au sein de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) au sein du corps des IEEAC (Ingénieur des Etudes et de l'Exploitation de l'Aviation Civile). La DGAC est en France l'administration rattachée au Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, qui regroupe l'ensemble des services de l'État chargés de régler et de superviser la sécurité aérienne, le transport aérien et les activités de l'aviation civile en général.

Elle est notamment chargée de différentes missions relatives à l'aviation civile, comme :

- le contrôle du trafic aérien
- le maintien d'un haut niveau de sécurité et de sûreté du transport aérien
- les fonctions de régulation du transport aérien
- le soutien à la recherche et au développement dans le domaine de la construction aéronautique
- la veille à la préservation de l'environnement par une lutte permanente contre les nuisances générées par le transport aérien

La formation

En devenant élève ingénieur ENAC fonctionnaire, vous bénéficierez d'une scolarité gratuite et rémunérée, de l'ordre de 2 300 euros par mois en moyenne pendant les 3 ans de scolarité. Vous profiterez également d'un stage de pilotage, entièrement gratuit, qui peut vous conduire jusqu'au brevet de pilote privé avion.

A l'issue de la formation, les Ingénieurs ENAC fonctionnaires rejoignent la Direction Générale de

l'Aviation Civile (DGAC) avec un salaire de 59 000 euros bruts annuels en début de carrière.
La formation a lieu sur notre campus de Toulouse.

La première année

Pendant la première année, des enseignements communs sont dispensés à tous les étudiants :

- Des enseignements scientifiques tels que les mathématiques et l'informatique
- Des enseignements liés à l'expertise de l'ENAC dans les domaines des opérations aériennes et de la sécurité, en avionique, en télécommunications aéronautiques et spatiales, en gestion du trafic aérien et dans le domaine aéroportuaire
- Des enseignements liés aux sciences de l'ingénieur
- Des langues, de l'économie et des sciences humaines et sociales

Au cours de la 1ère année, vous aurez l'occasion à plusieurs reprises de rencontrer des professionnels du secteur aéronautique et spatial et des anciens élèves de l'école afin de vous aider à identifier vos centres d'intérêt et construire votre projet professionnel.

La deuxième et la troisième année

A partir de la 2ème année, vous construirez un parcours selon votre projet professionnel sur la base d'une majeure et de mineures. Vous devrez pour cela choisir parmi les 4 majeures suivantes : opérations aériennes et sécurité (OPS), systèmes informatiques du transport aérien (SITA), systèmes avioniques (AVI), télécommunications aéronautiques et spatiales (SAT).

Vous complétez les compétences acquises dans la majeure par un choix très large de mineures :

- Des mineures issues des 4 majeures listées précédemment
- Des mineures d'ouverture dans des domaines d'expertise tels que l'économie, les drones, l'aéroport, la sécurité des systèmes d'information, les réseaux
- Des mineures d'approfondissement d'un domaine scientifique pour l'obtention d'un double diplôme de master co-accrédité ou encore pour s'initier à la recherche.

L'attribution des parcours se fait en fonction de la pertinence du projet professionnel, de votre motivation et de vos résultats scolaires.

Admission

Concours Communs Polytechniques (CCP) dans les filières MP, PC et PSI et (Prépas Scientifiques).

Pour tout renseignement sur ces concours : www.scei-concours.org ///

Documents

Consulter la notice détaillée



Plaquette de présentation



Calendrier 2018

